



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008843

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nîmes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université de Nîmes est une formation pluridisciplinaire en *Sciences humaines et sociales*. Elle combine enseignements d'histoire, de droit public, de droit privé, de gestion et d'économie notamment. En 2012-2013, la formation accueillait 254 étudiants en première année, 39 en deuxième année et 35 en troisième année. La progressivité de la formation est construite autour d'une première année dispensant des connaissances de base, une deuxième année axée sur les techniques et la logique et une troisième année d'approfondissement.

Cette formation pluridisciplinaire vise l'acquisition de compétences en matière de la contextualisation et d'analyse des questions économiques et juridiques. Elle développe également des compétences additionnelles en informatiques avec une certification C2i et en langues avec un CLES en anglais et en espagnol.

Synthèse de l'évaluation

●Appréciation globale :

La licence pluridisciplinaire *AES* est tournée vers un public de proximité. Elle est clairement positionnée par rapport aux autres licences *AES* de la région (Montpellier, Aix, Avignon). Elle vise principalement l'insertion en master de droit, d'économie et de gestion. Le contenu de la formation correspond aux attentes que peut avoir un étudiant vis-à-vis d'une licence *AES*, avec un dosage disciplinaire bien équilibré, de même que la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés. Les compétences additionnelles sont clairement établies grâce notamment aux certifications CLES et C2i. En revanche, les compétences transverses gagneraient à être plus explicitées et mieux identifiées. Par ailleurs, une plus grande spécialisation de la troisième année permettrait de renforcer la visibilité de la formation au sein de son environnement régional.

La formation propose des dispositifs d'aide à la réussite (mise à niveau en mathématiques, méthodologie, tutorat sur la base du volontariat). Un éventail plus large de dispositifs (tutorat obligatoire, enseignant référent) pourrait permettre d'améliorer le taux de réussite en première année, qui reste faible (24,2 % des inscrits et 38,5 % des présents en 2010-2011). La proportion de décrocheurs en première année reste grande et pose la question du renforcement de l'aide durant les premières semaines.

L'internationalisation de la licence *AES* reste réduite : un à deux étudiants partent seulement chaque année dans le cadre du programme Erasmus et il n'y a plus de programme Crepuq à la disposition des étudiants (Le Crepuq -Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec-) est un programme franco-québécois.

La professionnalisation de la licence est une préoccupation forte de l'équipe pédagogique. Au total 27 professionnels interviennent dans la formation (10 en L1, 8 en L2, 9 en L3) qui assurent près de 50 % des enseignements en présentiel devant les étudiants. Des compétences préprofessionnelles sont développées durant le cursus à travers un stage d'un mois obligatoire en troisième année, l'aide à la construction d'un projet professionnel, la venue de chefs d'entreprises pour des conférences...

L'objectif de poursuite d'études en master est atteint par l'équipe puisque 90 % des diplômés poursuivent leurs études en intégrant un master. Une analyse plus fine des mentions de master intégrées serait utile au pilotage. De même la connaissance du devenir des sortants non diplômés reste fragmentaire.

L'équipe pédagogique, très attachée à la licence *AES*, très impliquée de longue date, reste relativement réduite en nombre et semble disposer d'assez peu de moyens. Un conseil de département de la licence associant des professionnels assure depuis plusieurs années la coordination pédagogique de la licence. Un conseil de perfectionnement est en cours d'installation. La culture du pilotage reste donc à promouvoir à travers notamment la systématisation de la procédure d'évaluation des années de formation voire des enseignements.

●Points forts :

- Le dosage pluridisciplinaire est équilibré.
- Bon soutien à l'élaboration des projets professionnels des étudiants.

●Points faibles :

- Le pilotage n'est pas pleinement installé.
- La connaissance du devenir des étudiants est à améliorer.
- L'internationalisation reste à développer.
- Les compétences transversales gagneraient à être explicitées.

●Recommandations pour l'établissement :

La culture du pilotage pourrait être systématisée en soutenant les efforts d'une équipe pédagogique dynamique et très impliquée.

Le renforcement de l'internationalisation de la mention serait souhaitable en cherchant à promouvoir les mobilités internationales ou la venue de professeurs invités.

L'amélioration des taux de réussite pourrait être recherchée via l'accroissement de la proportion de Bac généraux en première année. Les cohortes montantes doivent être densifiées car les effectifs des deuxième et troisième années restent faibles.



Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes



Emmanuel ROUX

Département Droit - Economie - Gestion

Licence AES (Resp. : Véronique Thireau)

1. La délocalisation de la filière au CUFR de Mayotte n'est pas mentionnée bien qu'elle figure explicitement dans le dossier de présentation.

2. Insuffisante explicitation des compétences transverses

Les compétences transversales font par exemple l'objet de travaux spécifiques en L3 autour de plusieurs disciplines et d'expériences variant chaque année et qui sont longuement décrites dans le dossier. Pour mémoire p. 7 et 8 du dossier de présentation :

« 2 - Des compétences transversales parmi lesquelles :

Des Compétences transférables :

- En termes de communication (écrite et orale, en français ou dans une langue étrangère)
- En termes d'adaptation (autres cultures, culture générale....) du fait d'une formation pluridisciplinaire portant des langages différents.

De nombreux travaux sont réalisés seuls et en groupe.

Une expérience particulière est menée chaque année en L3 afin de réaliser des travaux transversaux autour des modules de travaux dirigés d'économie spatiale, d'économie territoriale et d'économie sociale. Cette mise en commun peut se clôturer par un colloque ou par une journée de visite.

- Visite à Euroméditerranée Marseille en 2010-2011
- Colloque « Risques sociaux et spatiaux » en 2011-2012, autour d'un travail scindé en trois groupes : l'un sur les politiques sociales et la construction d'une ABS « analyse des besoins sociaux » sur le terrain de la Ville de Nîmes, le second sur le thème « conflit et territoire » porté par les vidéos du séminaire de recherche « conflit et territoire » proposé sur le site d'Agroparistech et initié par André Torre, le troisième sur les risques liés à l'énergie.

Ce travail a été l'occasion pour les étudiants de présenter des travaux transversaux réalisés en groupe et d'entendre et de questionner des spécialistes des thématiques (chargée d'études d'un Dros, d'une Cpm, architecte urbaniste, etc.).

- Visite MP 2013 en 2012-2013

Le projet a été développé comme suit :

Les travaux dirigés des matières enseignées ont été mis en commun en vue de la réalisation de trois types de travaux et de réflexions portant sur :

La localisation des hommes et des activités dans le bassin Méditerranéen

La métropolisation autour de la Méditerranée,

Les liens entre développement culturel et développement social.

Au terme de ce travail sur dossier, un déplacement à Marseille a été réalisé et financé par la filière pour participer à la manifestation MP 2013 et mettre ainsi en perspective les travaux théoriques en cours de réalisation. Ce déplacement a été précédé d'une invitation de Boris Grésillon, Professeur des Universités d'Aix-Marseille, spécialiste des espaces culturels et auteur de « Un enjeu capitale Marseille Provence 2013 » lors d'une des présentations de son ouvrage à la MSHM à l'Université d'Aix-Marseille

Les visites suivantes ont été effectuées :

Visite du pavillon M (voir www.pavillon-m.com)

Visite du J1 et de l'exposition « Méditerranée, des grandes cités d'hier aux hommes d'aujourd'hui » (www.mp13.fr) en groupes et avec présentation par des médiateurs

D'autres mises en pratique sont également envisagées avec des comités de quartier (La Placette à Nîmes) ou d'autres acteurs de l'aménagement (tel que le CAUE). Les étudiants de L3 sont systématiquement invités à participer aux séminaires organisés par et pour le Master (I et II) portant par exemple sur les risques naturels et technologiques....

- En termes d'autonomie dans le travail avec l'utilisation des TICE, le travail documentaire et les travaux de méthodologie. Ces derniers visent à développer des aptitudes pour mobiliser ses connaissances et identifier, poser et résoudre un problème, hiérarchiser les questions et les solutions, les replacer dans un contexte plus large.
- En termes d'organisation (gérer son temps, anticiper...). Des consignes strictes sont transmises en la matière dans les travaux de méthodologie où l'évaluation intègre systématiquement le respect des consignes données et du rendu en temps et en heure ainsi que la capacité à utiliser la plateforme de l'ENT.
- En termes d'analyse, de synthèse voire d'évaluation.
- En terme de positionnement dans un environnement politique, économique, social et institutionnel (hiérarchie, circulation de l'information...)

3. Insuffisance des taux de réussite en L1 et décrochage

L'amélioration des taux de réussite en L1, la question des décrocheurs et la proportion grandissante des bacheliers professionnels correspondent à des problèmes liés entre eux et pour lesquels les solutions sortent de l'horizon des responsables de filières. Pour autant ces questions ne sont pas éludées et nous avons abondamment évoqué, dans le dossier transmis, le fait que les étudiants « décrocheurs » s'inscrivent le plus souvent par défaut durant le mois de septembre et ne fréquentent l'établissement et avec des motivations rarement strictement universitaires. Ces constats rendent tous les efforts en terme d'aide à la réussite et de tutorat, même obligatoire, inopérants.

4. Insuffisante internationalisation du diplôme

L'internationalisation est certes réduite mais nous avons souligné que l'équivalent de l'AES, pluridisciplinaire, n'existe pas à l'étranger. Les étudiants étant, durant la licence, dans une logique d'élaboration de leur projet professionnel et donc de leur poursuite d'études en master, se positionnent plus volontiers sur des choix de départ en 4^{ème} ou 5^{ème} années notamment dans le cadre du master Droit Economie et Management des collectivités Territoriales rejoint sur le site de Nîmes.

5. Insuffisante spécialisation en L3

La L3 autrefois dénommée « administration territoriale » est résolument tournée vers le master Droit Economie et Management des Collectivités Territoriales, déjà cité, avec nombre d'enseignements préparant à ce parcours : économie spatiale et territoriale, droit de la fonction publique, politiques sociales, etc. Ce faisant nous savons dans le même temps que ceux qui ne poursuivent pas vers un second cycle se dirigent le plus souvent vers des postes de chargé de clientèle dans des établissements bancaires donc privés. Il nous paraît donc impératif de veiller à préparer les uns et les autres dans les meilleures conditions.